

→ Du 1<sup>er</sup> septembre au 18 octobre 2017

# Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Plus de  
**41 000**  
demandes  
en 2016

## Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



**Mon avis d'impôt 2016**  
(et mon avis d'impôt 2017 si un changement familial ou professionnel a entraîné une baisse de revenus en 2016 par rapport à 2015)



**L'identifiant et le mot de passe** de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collège.



**Mon adresse de messagerie électronique**

## Le déroulement de ma demande

**1** Je me connecte à **Scolarité services**

<https://teleservices.ac-lyon.fr/ls>

**Plus simple, plus sécurisée,**  
je me connecte via :



**France  
Connect**

*Mes informations fiscales sont plus précises et je n'ai aucun renseignement complémentaire à saisir.*

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

**2** Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.

**3** Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

[education.gouv.fr/aides-financieres-college](http://education.gouv.fr/aides-financieres-college)



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE

Ce service en ligne a reçu l'agrément de la commission nationale informatique et libertés (CNIL)